



**COMMUNE DE VALERGUES**  
**PROCES-VERBAL** de la séance du conseil municipal  
Du 09 décembre 2015

Le neuf décembre 2015 à 18 heures 30 en mairie de Valergues, s'est tenu la séance du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur le Maire Jean Louis BOUSCARAIN.

**Présents :**

Mmes ASTIER Stéphanie, DUBOIS LAMBERT Sandrine, ESCALA Brigitte,  
HILLAIRET Véronique, POHL Catherine, TORTAJADE Céline,  
Mrs BOUSCARAIN Jean Louis, BOCQUET Philippe, DIDIER Renaud, DUCROT François,  
LIBES Pierre, LIGORA Gérard, MARTINEZ Eloi, PECQUEUR Fabrice, SUAOU Jean Louis.

**Pouvoirs :**

ALEYRANGUES Patrick à SUAOU Jean Louis  
DERAI Alexandra à LIGORA Gérard  
FOUTIEAU Patrice à BOCQUET Philippe

Nombre de conseillers municipaux	19
Membres en exercice	19
Membres présents :	15
Pouvoirs :	03
TOTAL	18

**Absent excusé**

BREYSSE Clarisse

**L'ordre du jour portera sur les points suivants**

**Questions rajoutées à l'ordre du jour :**

- *démission Mme Falco et installation Mr Aleyrangues.*
- *Chartre régionale « objectif zéro phyto dans nos villes et villages*

1. Approbation du procès-verbal des séances du 12/11/2015.
2. Indemnité de conseil trésorier.
3. Acompte sur subvention association fête hiver
4. Marché entretien espaces verts.
5. Entretien chaudières écoles
6. Lancement études pour enfouissement réseaux.
7. Décision modificative.

Minute de silence en hommage aux victimes des attentats de Paris

**Démission d'un conseiller municipal et installation d'un nouveau conseiller municipal.**

Monsieur le Maire rappelle que Mme FALCO Karine l'a informé de sa décision de démissionner du conseil municipal, par courrier en date du 01 décembre et enregistré le 02 décembre.

Sa lettre a été transmise à Mr Le Préfet, conformément à l'article L2121-4 du code général des collectivités territoriales.

Par conséquent, conformément à l'article L270 du code électoral, Monsieur ALEYRANGUES Patrick, suivant immédiatement sur la liste « VALERGUES EN AVANT ! UN NOUVEL ELAN... », dont faisait partie Mme FALCO lors des dernières élections municipales, est installé en qualité de conseiller municipal.

**1. Approbation du procès-verbal des séances du 12/11/2015.**

**Pour : 17 Contre : 00 Abstentions: 01**

**2. Indemnité de conseil trésorier.**

Vu le décret n°82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales aux agents des services extérieurs de l'Etat, Vu l'arrêté interministériel du 16/09/83 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,

Il est proposé au conseil

- de demander le concours du Receveur Municipal pour assurer des prestations de conseil,



**COMMUNE DE VALERGUES**  
**PROCES-VERBAL** de la séance du conseil municipal  
Du 09 décembre 2015

- D'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% par an, au titre de l'année 2015 calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité, à Monsieur SANCHEZ Patrick, Receveur Municipal, soit un montant de 485,46€.

**Pour : 18 Contre : 00 Abstentions: 00**

### **3. Acompte sur subvention association fête hiver**

Monsieur le Maire indique que le comité des fêtes Lou Seden a déposé une demande de subvention pour la fête d'hiver. Le conseil doit se prononcer sur le montant qui lui sera attribué en début janvier 2016, par anticipation au vote du budget car la fête débute le 29/01/2016.

Il est proposé de leur verser un acompte de 3 900 euros à valoir sur la subvention de l'année 2016

La subvention globale 2016 sera étudiée avec l'ensemble des autres subventions des autres associations à l'occasion du vote du budget primitif 2016.

**Pour : 18 Contre : 00 Abstentions: 00**

### **4. Marché entretien espaces verts.**

Une consultation a été lancée pour l'entretien des rues et des espaces verts. La commission d'appels d'offres a été réunie le 07 décembre. Une seule proposition a été reçue : celle de l'entreprise « REGIE D'EMPLOIS SERVICES DU PAYS DE LUNEL »,

pour un montant de 51 588 € HT, qui se décompose en :

Nettoyage des rues et places :	8 141 euros
Entretien des espaces verts :	37 267 euros
Entretien du jardin des cigales :	6 180 euros.

Une convention sera signée avec l'Agglomération du Pays de l'Or, gestionnaire du centre de loisirs, pour le remboursement de la quote-part affectée à l'entretien du jardin des cigales.

Le conseil valide la proposition de l'entreprise REGIE EMPLOI SERVICES pour un montant de : 51 588 € HT

**Pour : 18 Contre : 00 Abstentions: 00**

### **5. Entretien chaudières écoles**

Le contrat d'entretien des chaudières des écoles est arrivé à son terme. Il convient de revoir son renouvellement.

Monsieur le Maire propose au conseil de renouveler le contrat de maintenance de l'entreprise Woiffard qui comprend l'entretien, le ramonage et le dépannage des chaudières.

Le conseil accepte la signature du contrat s'élevant à 800 euros pour une année.

**Pour : 18 Contre : 00 Abstentions: 00**

### **6. Lancement études pour enfouissement réseaux.**

Hérault Energies propose de lancer les études préalables aux travaux d'enfouissement des réseaux, rue des pins. Une première estimation est la suivante :

-Travaux électricité :	103 000 € TTC
-Travaux éclairage public :	48 100 € TTC
-Travaux de télécommunications	40 500 € TTC

Les subventions potentielles sont estimées à : 86 700 €

Le conseil autorise Mr le Maire à valider la demande d'études préalables.

**Pour : 18 Contre : 00 Abstentions: 00**



**COMMUNE DE VALERGUES**  
**PROCES-VERBAL** de la séance du conseil municipal  
Du 09 décembre 2015

## 7. Decision Modificative

### COMPTES DEPENSES

Sens	Section	Chap	Art.	Objet	Montant
D	F	011	611	Contrats de prestations de services	7 000,00
D	F	011	61521	entretien des Terrains	4 700,00
D	F	011	61551	entretien du Matériel roulant	1 000,00
D	F	011	6226	Honoraires	1 000,00
D	F	011	6232	Fêtes et cérémonies	2 500,00
D	F	022	022	Dépenses imprévues	-1 000,00
D	F	65	6554	Contributions Agglo-synd-	3 600,00
D	F	65	6574	Subventions de fonctionnement associations	4 100,00
D	F	67	6713	Secours et dots	-9 000,00
				<b>TOTAL</b>	<b>13 900,00</b>

### COMPTES RECETTES

Sens	Section	Chap	Art.	Objet	Montant
R	F	70	7062	Redevances à caractère culturel	2 500,00
R	F	73	7351	Taxe sur l'électricité	4 900,00
R	F	74	7478	participation diagnostic vulnerabilite	4 500,00
R	F	74	74127	Dotation nationale de péréquation	50 000,00
R	F	74	7488	Autres attributions et participations	-50 000,00
R	F	77	7788	rbt assurance sinistres	2 000,00
				<b>TOTAL</b>	<b>13 900,00</b>

**Pour : 18      Contre : 00      Abstentions: 00**

## 8. Charte régionale « objectif zéro phyto dans nos villes et villages »

La chartre régionale propose une démarche évolutive et valorisante pour tendre vers la suppression des pesticides dans les villes et villages. Les objectifs visés concernent des enjeux à la fois sanitaires et environnementaux.

L'engagement de la commune dans cette chartre conduira conformément au cahier des charges, à élaborer et mettre en œuvre un plan d'actions vers le zéro pesticide, des actions de formation des agents et d'information des administrés.

**Pour : 18      Contre : 00      Abstentions: 00**

### Questions diverses

Livret accueil

*L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire Adjoint déclare la séance close à 19 Heures 20*